



CONFÉRENCE RÉGIONALE DU SPORT

Projet Sportif Territorial

Auvergne-Rhône-Alpes 2022-2027

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



PROJET SPORTIF TERRITORIAL

1 LE CADRE GENERAL

1.1 • Un projet sportif territorial au sein de la Conférence Régionale du Sport Auvergne-Rhône-Alpes

Loi n° 2019 812 du 1er août 2019
 Décret du n° 2020 1280 du 20 octobre 2020

La loi du 1er août 2019 relative à la création de l'Agence Nationale du Sport (ANS) prévoit la mise en place d'une conférence régionale du sport (CRdS), conférence précisée par le décret du 20 octobre 2020 notamment dans sa composition.

La Conférence a pour objectif de réunir l'ensemble des acteurs du champ sportif pour aboutir à une politique sportive cohérente et ambitieuse sur le territoire régional. La conférence régionale du sport a vocation à accroître l'autonomie des acteurs du sport au sein des régions vers un modèle partenarial innovant qui les responsabilise les uns vis-à-vis des autres au bénéfice/service des usagers du sport.

Cependant, il est important de préciser que la CRdS ne se substituera pas aux compétences sportives des acteurs qui la composent. La plus-value réside davantage dans les convergences à trouver, pour construire ensemble une politique sportive en fonction des priorités de chacun.

Composée de 4 collèges (Collège des services de l'Etat, Collège des collectivités territoriales, Collège du mouvement sportif, Collège du monde économique et social), la conférence régionale du sport développe une stratégie de développement du sport à l'échelle de la région au travers d'un projet sportif territorial (PST).

En Auvergne-Rhône-Alpes, la CRdS a été installée sous la présidence du Préfet de région le 1er mars 2021. Elle compte un total de **72 membres** et a mis en place **quatre commissions thématiques** ainsi qu'un groupe de travail autour de la communication. Désormais son bureau est composé d'un président et de deux vice-présidents élus pour une durée de cinq ans. La délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES) assure le secrétariat de la conférence et anime les travaux. La CRdS s'accompagne d'une Conférence des financeurs mis en place le 5 juillet 2022.

Le **Projet Sportif Territorial (PST)** est le **document-cadre** qui doit être élaboré et adopté par la Conférence régionale du sport pour une durée qu'elle décide, et de **5 ans maximum**. Il s'agit là de **définir les objectifs et d'écrire la stratégie qui vont guider l'action de la conférence** sur la durée de son mandat, voire au-delà.



1.2 • Un projet sportif territorial au sein de la Conférence Régionale du Sport Auvergne-Rhône-Alpes

DU DIAGNOSTIC VERS UNE FEUILLE DE ROUTE

Le PST fait l'objet d'un cadrage national qui fournit des indications générales quant à sa durée, d'un maximum de 5 ans, son contenu et ses modalités d'élaboration. En l'occurrence, le PST comprend donc :

1. **Un diagnostic régional** « comportant notamment l'identification de ses éventuels déficits territoriaux et des publics à l'égard desquels elle présente des défauts d'accessibilité »¹ ;
2. **Une feuille de route régionale** qui consiste dans « un programme comportant les mesures et les actions à mettre en oeuvre au regard des 8 objectifs, les modalités de suivi du programme d'action, les contributions et organisations existantes »¹.

Le PST est rédigé par l'ensemble de ses membres. En plus du diagnostic et de la feuille de route, le PST prévoit des modalités de suivi et d'évaluation de son programme.

SYNOPTIQUE DU PST

Le **Projet Sportif Territorial** est établi pour une durée de **5 ans maximum** et comprend :

- ✓ Un bilan de l'offre sportive existante sur le territoire régional.
- ✓ Un programme comportant les mesures et actions à mettre en oeuvre au regard des objectifs précités.
- ✓ Les modalités de suivi et d'évaluation du programme d'action.

Il est ensuite transmis à l'Agence par le Président de la conférence, et publié.



¹Décret du 20 octobre 2020

1.3 • La construction du Projet Sportif Territorial en Auvergne-Rhône-Alpes

Le PST se structure en trois parties qui ont constitué autant d'étapes de travail pour son élaboration, avec :

RÉALISATION DU DIAGNOSTIC TERRITORIAL



DÉFINITION DU PLAN D'ACTION (PRIORITÉS, STRATÉGIE) POUR 5 ANS



FIXATION DES MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

Le travail d'élaboration du PST s'est opéré en lien étroit avec les Commissions mises en place lors de l'installation de la CRDS. De fait, l'installation de la CRDS a permis d'élire un Bureau dont les premiers travaux ont notamment consisté dans la mise en place de Commissions thématiques.

Quatre Commissions thématiques se sont réunies à partir de septembre 2021 et jusqu'en avril 2022, à raison de cinq séances de travail chacune (2 dans le cadre de la phase de diagnostic, 3 dans le cadre de la phase sur la feuille de route).

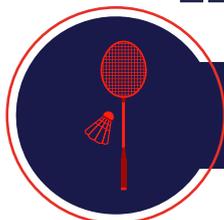


DÉVELOPPEMENT DU SPORT POUR TOUS

PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE TOUTES LES DÉRIVES DANS LE SPORT



LES QUATRE COMMISSIONS THÉMATIQUES



ACCOMPAGNEMENT DE LA PERFORMANCE SPORTIVE

STRUCTURATION DE L'OFFRE SPORTIVE TERRITORIALE



2

LE DIAGNOSTIC TERRITORIAL

2.1 • La synthèse du diagnostic territorial

Le diagnostic a fait l'objet d'un document dédié de 139 pages, à disposition parallèlement au PST, dont voici la synthèse et les principaux enjeux à retenir.

Elle s'organise autour d'une partie présentant des informations relatives au territoire régional et son contexte, à travers quelques chiffres clés, et des éléments en lien avec l'architecture thématique qui accompagne la structuration des Commissions.

+8M HABITANTS

2^{ème} région la plus peuplée de France, Auvergne-Rhône-Alpes présente une forte croissance démographique et une forte attractivité avec un accroissement de population de 140 000 habitants en moyenne tous les trois ans.

140 QUARTIERS PRIORITAIRES

de la politique de la ville

2/3 DU TERRITOIRE

situé en zone montagneuse

2 PARCS NATIONAUX

175 STATIONS DE SKI

alpin et nordique

10 PARCS NATURELS

3 DES PLUS GRANDS LACS

de France

24 STATIONS THERMALES

2^{ème} rang national pour les revenus de tourisme, 1^{ère} destination européenne pour le ski, Lyon au 2nd rang en France pour l'accueil de congrès internationaux.



DÉVELOPPEMENT DU SPORT POUR TOUS

les pratiques d'activités physiques et sportives

une pratique

60.7% masculine

une pratique

39.3% féminine

6^{ème} région de France en matière d'équilibre H/F

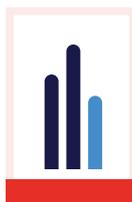


C'est le nombre d'habitants de la région qui déclarent une activité physique et sportive dans l'année

LES FREINS :
contraintes horaires, types d'offres / aménagements, ...

8067

licences parasportives.
1^{ère} région de France au nombre de licences handisport et la 3^{ème} au nombre de licences Sport Adapté



3^{ème} rang national pour le niveau de pratique élevé qui suit l'évolution démographique.

Une offre riche et complémentaire entre le tissu associatif, les pouvoirs publics et l'offre privée commerciale.

Top 3 des activités pratiquées par les sportifs hors cadre fédéral :

36%

18%

10% Course à pied

Une pratique auto-organisée, souvent couplée avec une pratique fédérale.

Les moteurs de la pratique

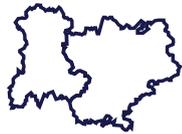
Une mutation profonde dans la demande sociale de pratique sportive est observée, qui se structure autour de la santé, du loisir, de la convivialité, de la nature, et non plus majoritairement autour d'une pratique compétitive.



1 626 799 licences sportives

2^{ème} région de France en nombre de licenciés

STRUCTURATION DE L'OFFRE SPORTIVE TERRITORIALE
les associations, emplois & filière, les lieux de pratiques



22 634

le nombre de clubs que compte la région, avec en moyenne 87 licenciés par club.



407 000

l'estimation du nombre de bénévoles sportifs, qui œuvrent dans les clubs sportifs de la région.



5 132

associations employeurs dans les activités sportives, récréatives et de loisirs.



51

le nombre d'organismes de formation habilités par la DRAJES au titre des diplômes relevant de son ministère.



+de 21000

éducateurs sportifs professionnels, soit la 1^{ère} région de France



23 693 salariés dans la fabrication et la vente d'articles de loisirs et de sport, les téléphériques et remontées mécaniques, les cycles, ...

17 323 salariés dans les clubs de sport, l'enseignement sportif, la gestion d'installations sportives, ...

Avec **41 équipements pour 10 000 habitants**, la région se situe dans la **moyenne nationale** (43 pour 10 000).

RECENSEMENT PAR GRANDS TYPES		
Tous les équipements	Dont équipements dits de proximité	Équipements de sports de nature
2^{ème} région	10^{ème} région	2^{ème} région
(en dotation pour 10 000 habitants)		

Région la mieux dotée en bassins de natation, mais avec une part importante de bassins découverts qui ne sont pas utilisables tout au long de l'année



Un enjeu d'équipements liés à une pratique libre ou non fédérale : équipements aménagés en accès libre et de proximité, aménagements liés aux déplacements, espaces verts urbains et espaces naturels de loisirs, ...

71%

La part des EPCI de la Région qui ont pris la compétence équipements.



ÉQUIPEMENTS DE SPORT NATURE

La région Auvergne-Rhône-Alpes dispose de 19% des équipements de sports de nature en France, ce qui fait d'elle la 1^{ère} région en nombre d'équipements.



ACCOMPAGNEMENT DE LA PERFORMANCE SPORTIVE sport de haut-niveau et sport professionnel

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES, 2^{ÈME} RÉGION DE FRANCE POUR LE SPORT DE HAUT NIVEAU

Depuis janvier 2021, une organisation autour de la Maison Régionale de la Performance, avec les sites des CREPS de Vichy, Voiron, Vallon Pont d'Arc et Lyon.

Un accompagnement différencié selon :

- Un cercle Haute Performance (*sportifs médaillables aux JOP*).
- Un cercle Haut Niveau (*sportifs listés HN Elite, Senior et Relève*)
- L'Accession au Haut niveau (*Espoirs et Collectifs nationaux, structures PPF d'accession et sportifs qui y sont inscrits*).

803 SPORTIFS DE HAUT NIVEAU

dont 95% sont en double projet

1007 ESPOIRS

soit 14% des Espoirs au national

3 128 ENSEMBLE DE SPORTIF

SHN, espoirs, collectifs d'entraînement, sous-convention CFCP* et non listés mais appartenant à une structure de haut niveau.

*Centre de Formation de Club Professionnel

114 STRUCTURES

Projet de Performance Fédéraux et centres de formation

SPORT PROFESSIONNEL :



6 sports (football, rugby, basket-ball, volleyball, handball, et hockey sur glace)



27 clubs professionnels ayant un rayonnement national et international



18 CFCP référencés (6 fédérations) concernant 458 sportifs (convention de formation)

© Région Auvergne-Rhône-Alpes / M. Peres, C. Pietri

DIFFICULTÉS

- Des modèles économiques hétérogènes (droits TV sponsoring, recettes matchs et subventions) avec un équilibre financier difficile à maintenir.
- Une fragilité particulière du sport professionnel féminin
- Une difficulté à élargir la base des spectateurs au-delà des « fans », malgré l'ancrage des clubs et l'émergence de dynamiques sur l'utilité sociale (association Cœur Vert, OL Fondation...)



PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE TOUTES LES DÉRIVES DANS LE SPORT le sport facteur de santé et ses risques

LE SPORT COMME VECTEUR DE SANTÉ ET D'ÉTHIQUE

En matière de sport-santé bien-être

- Des acteurs investis dans le sport-santé bien-être en réponse à la stratégie nationale sport-santé. La promotion de la pratique d'AP et la lutte contre la sédentarité apparaissent comme un enjeu de santé publique;
- Un objectif : favoriser une pratique d'activité physique régulière, adaptée, sécurisée et progressive pour tout public;
- Des acteurs qui accueillent, renseignent, évaluent les capacités physiques, orientent et/ou accompagnent les pratiquants : 11 DAPAP (Dispositif d'Accompagnement à la Pratique d'AP), 37 MSS (Maison Sport Santé) et 530 structures sportives associatives ou privées référencées sur le site internet du sport-santé bien-être en Auvergne-Rhône-Alpes en 2022.

En matière de prévention de la santé des pratiquants

- Un réseau d'acteurs et de structures associatives privées, institutionnelles oeuvrant pour la prévention et la préservation de la santé des pratiquants.
- Un large champ de thématiques, répondant aux directives ministérielles :
Santé (protection et préservation de la santé des pratiquants)
Violences (sexistes, sexuelles, discriminations, incivilités, ...)
Préserver le pacte républicain (laïcité, radicalisation, ...)
Éthique (paris sportif, dopage, ...)
- Des interventions (sensibilisation, information, formation, actions de prévention, ...) à destination des pratiquants, de leurs parents, des professionnels du sport (encadrants, dirigeants, élus, bénévoles, ...) des professionnels de la santé, des étudiants, du grand public, ...

Mais l'ensemble des acteurs et des ressources du territoire sont peu connus et mal identifiés par les pratiquants, les professionnels du sport et de la santé, les collectivités territoriales et les acteurs de terrain en général. Et il semble exister un manque de sensibilisation aux bienfaits de la pratique des activités physiques, tout comme à la prévention de la santé des pratiquants.

Il semble donc essentiel de communiquer sur l'existant, recenser les structures et communiquer sur leurs compétences, sensibiliser les pratiquants, le grand public, les collectivités territoriales, les acteurs de terrain... et sensibiliser/former les professionnels du sport et de la santé à ces différentes thématiques.

ATOUTS - FAIBLESSES - OPPORTUNITÉS - MENACES

Le travail de diagnostic territorial a permis de valider en plénière de CRdS une lecture des Atouts – Faiblesses – Opportunités – Menaces sous l’angle des quatre Commissions qui structurent le travail et les réflexions :

	Développement du sport pour tous	Structuration de l'offre sportive territoriale	Accompagnement de la performance sportive	Prévention et lutte contre toutes les dérives dans le sport
A	<ul style="list-style-type: none"> Pratique sportive développée Nombreux acteurs sport santé Structures / dispositifs innovants 	<ul style="list-style-type: none"> Équipement de pleine nature Offre de formations Nombreuses structures d'appui 	<ul style="list-style-type: none"> Nombrueux sportifs de haut niveau Qualité des structures d'accueil Clubs à fort rayonnement 	<ul style="list-style-type: none"> Nombrueux acteurs de prévention Réseau associatif dynamique Mesures concrètes récentes
F	<ul style="list-style-type: none"> Inégalités H/F Faible visibilité sur la cohérence d'ensemble 	<ul style="list-style-type: none"> Disparités en équipements Dépendance au tourisme H>F instances dirigeantes 	<ul style="list-style-type: none"> Moindre visibilité du HN non pro Rôle des acteurs à éclaircir Disparités d'aides territoriales 	<ul style="list-style-type: none"> Faibles données disponibles Silence sur certains sujets tabous Manque de formation des acteurs
O	<ul style="list-style-type: none"> Aspiration «nature» et «santé» Implication CPSF 	ORGANISATION DES JOP 2024		<ul style="list-style-type: none"> Libération de la parole Prise de conscience
M	<ul style="list-style-type: none"> Difficile adaptation des clubs aux nouvelles formes de demandes 	CONSÉQUENCE DU COVID ET POSSIBLE RECRUDESCENCE DE L'ÉPIDÉMIE		<ul style="list-style-type: none"> Dérives en milieu sportif non cadré Complexité de certaines affaires
		<ul style="list-style-type: none"> Plan de relance Demande de produits de pointe 	<ul style="list-style-type: none"> Dynamique commune équipes F/M Structuration des ligues pro 	
		<ul style="list-style-type: none"> Fragilité de l'engagement bénévole Tension des finances publiques 	<ul style="list-style-type: none"> Difficile reconversion des sportifs Modèle économique parfois fragile 	

3 LE PLAN D'ACTION

La feuille de route du PST s’articule autour de :



5 axes stratégiques



19 objectifs opérationnels



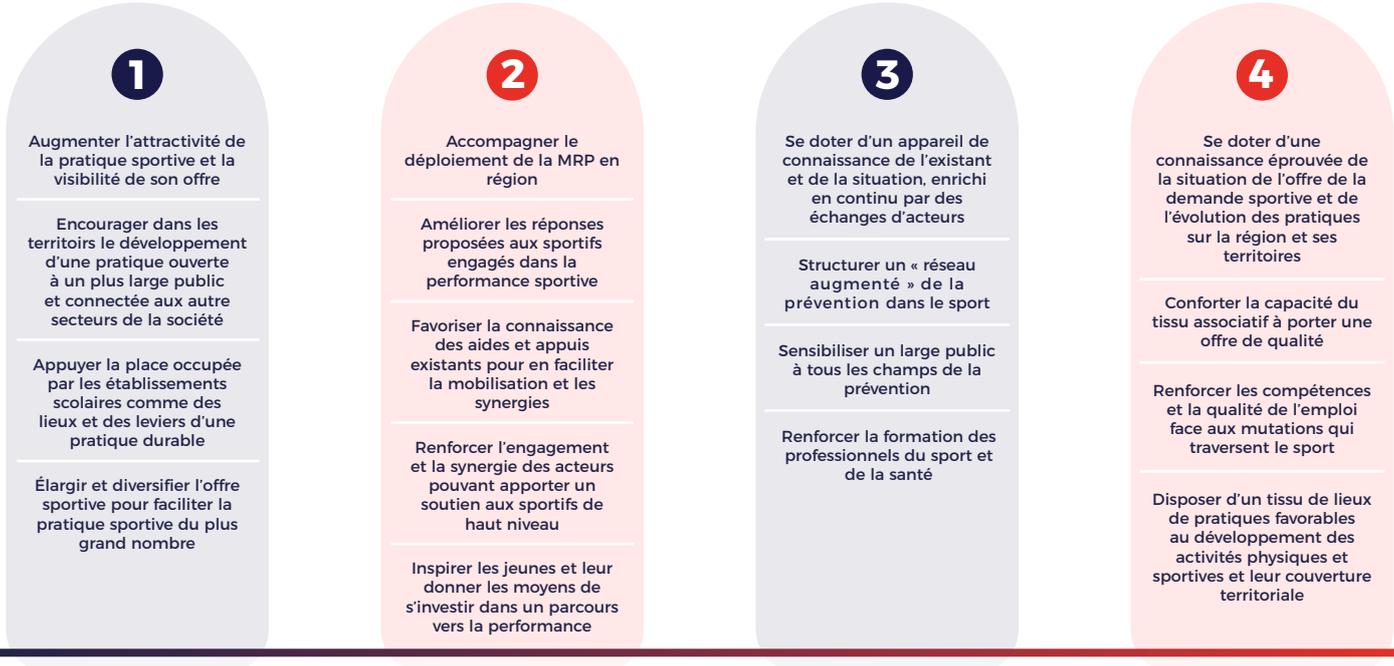
18 actions

parmi lesquelles des actions dont...
 ... le pilotage est assuré par une diversité d'acteurs
 ... les délais de mise en oeuvre ont vocation à être variables, selon la nature des actions, leurs contingences, etc.

Le PST identifie cinq axes stratégiques avec 4 axes stratégiques qui renvoient aux 4 entrées portées en Commissions et 1 axe stratégique transversal, soit :



LES AXES STRATÉGIQUES ET LEURS OBJECTIFS OPÉRATIONNELS



5 Renforcer et pérenniser l'impact des actions du PST
Diffuser et communiquer les travaux de la CRS et de la CFS

4 LES FICHES ACTIONS

Favoriser la continuité d'activité physique et sportive à tous les âges de la vie, par et pour une diversité de pratiques

Fiche action 1 : Appui au rapprochement entre l'école et le mouvement sportif	DESCRIPTION GENERALE ET OBJECTIFS L'action consiste à mettre en place une dynamique : <ul style="list-style-type: none"> • De valorisation et partage des bonnes pratiques • De déploiement des dispositifs répondant aux priorités de la circulaire « sport éducation » du 23/06/2021 (NOR : MENE2119126C / MENJS - DGESCO - DS) et dont les objectifs visent à développer la place des activités physiques et sportives dans la vie de chaque enfant et jeune 	OBJECTIF(S) OPERATIONNEL(S) Appuyer la place occupée par les établissements scolaires comme des lieux et des leviers d'une pratique durable
	DESCRIPTION GENERALE ET OBJECTIFS L'action consiste à déterminer un certain nombre d'outils d'appui à l'attention d'associations souhaitant oeuvrer à 1) l'inclusion de tous les publics dans la pratique sportive et/ou 2) à l'utilisation du sport comme support d'inclusion sociale et professionnelle dans la société	OBJECTIF(S) OPERATIONNEL(S) Encourager dans les territoires le développement d'une pratique ouverte à un plus large public et connectée aux autres secteurs de la société (santé, inclusion, éducation, environnement)
	DESCRIPTION GENERALE ET OBJECTIFS L'action consiste à amener des personnes non pratiquantes à s'inscrire dans une démarche active	OBJECTIF(S) OPERATIONNEL(S) Élargir et diversifier l'offre sportive pour faciliter la pratique sportive du plus grand nombre
		PILOTAGE COPIL Sport Education (prévu par la circulaire du 23/06/2021)
		PILOTAGE CROS (Comité Régional Olympique et Sportif) CPSF (Comité Paralympique et Sportif Français)
		PILOTAGE Conseil Régional

Favoriser la continuité d'activité physique et sportive à tous les âges de la vie, par et pour une diversité de pratiques

**Fiche action 4 :
Soutien au
déploiement de
l'activité physique en
milieu professionnel**

DESCRIPTION GENERALE ET OBJECTIFS

L'action consiste à soutenir l'activité physique en milieu professionnel sous l'angle de la prévention bien-être et santé. Celle-ci visera donc à encourager l'intégration de démarches de prévention par l'activité physique

OBJECTIF(S) OPERATIONNEL(S)

Élargir et diversifier l'offre sportive pour faciliter la pratique sportive du plus grand nombre

PILOTAGE

DREETS (Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités) - DRAJES (Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports)

**Fiche action 5 :
Coups de projecteurs
sur l'offre d'APS et
les bienfaits de la
pratique**

DESCRIPTION GENERALE ET OBJECTIFS

L'action consiste à sensibiliser la population à l'intérêt d'une pratique sportive régulière. Elle est à construire dans la complémentarité et l'articulation avec les campagnes nationales qui sont menées (« C'est trop bon de faire du sport », tous les ans en septembre) pour en améliorer le relai en région

OBJECTIF(S) OPERATIONNEL(S)

Augmenter l'attractivité de la pratique sportive et la visibilité de son offre

PILOTAGE

COPIIL composé de quelques membres de la CRdS (représentants des quatre collèges)

**Fiche action 6 :
Guide régional
des aides et outils
existants pour le
haut niveau et la
haute performance**

DESCRIPTION GENERALE ET OBJECTIFS

L'action consiste à créer un guide régional du haut niveau, permettant de disposer d'une information élargie des interventions et aides existantes. NB - Les actions visant l'accompagnement vers la performance sportive s'inscrivent dans le périmètre fixé par les projets de performance fédéraux (PPF). Ils constituent les documents de référence

OBJECTIF(S) OPERATIONNEL(S)

Améliorer les réponses proposées aux sportifs engagés dans la performance sportive. Favoriser la connaissance des aides et appuis existants pour en faciliter la mobilisation et les synergies

PILOTAGE

CREPS (Centre Ressources d'Expertise et de Performance Sportive)

**Fiche action 7 :
Identification
et partage des
problématiques
et besoins liés à
l'accession**

DESCRIPTION GENERALE ET OBJECTIFS

A travers des outils d'enquête et / ou une démarche collective (travail de séminaire avec les ligues et des représentants des filières d'accession) qu'elle pourra associer, l'action vise à déterminer une cartographie des besoins, donnant une lecture fine des situations suivant les territoires, disciplines, etc., dans un cadre de travail collectif propice à penser les réponses aux besoins (propositions, ajustements, solutions...)

OBJECTIF(S) OPERATIONNEL(S)

Améliorer les réponses proposées aux sportifs engagés dans la performance sportive

PILOTAGE

CREPS (Centre Ressources d'Expertise et de Performance Sportive)

**Fiche action 8 :
Le monde
économique aux
côtés du haut niveau**

DESCRIPTION GENERALE ET OBJECTIFS

L'action consiste à rapprocher les sphères du haut niveau et du monde économique. La démarche consiste 1) à faire savoir au monde économique ce qu'est le haut niveau, dans toutes ces dimensions, 2) à proposer au monde économique des modalités d'implication auprès du haut niveau et 3) à suivre et activer cette implication dans le temps

OBJECTIF(S) OPERATIONNEL(S)

Renforcer l'engagement et la synergie des acteurs pouvant apporter un soutien aux sportifs de haut niveau

PILOTAGE

Conseil régional

**Fiche action 9 :
Optimisation de
l'engagement des
collectivités territoriales
en faveur du sport de
haut-niveau**

DESCRIPTION GENERALE ET OBJECTIFS

L'action consiste à doter les collectivités territoriales agissant et / ou souhaitant agir sur le haut niveau, d'une compréhension approfondie du sujet, définitions, cadre, problématiques... L'action cherchera à renseigner les collectivités sur des moyens d'agir, favorisera les échanges de pratique entre collectivités, invitera à l'articulation des interventions entre les différents acteurs soutenant le haut niveau. Cette action s'inscrit dans la construction d'un lien privilégié entre la MRP et les collectivités territoriales

OBJECTIF(S) OPERATIONNEL(S)

Améliorer les réponses proposées aux sportives et sportifs engagés dans la performance sportive
Accompagner le déploiement de la MRP en Région

PILOTAGE

CREPS (Centre Ressources d'Expertise et de Performance Sportive)

Une mobilisation renforcée et coordonnée vers la performance sportive

Mieux agir en prévention dans le champ sportif

Fiche action 10 :
Création d'un pôle
ressource régional
« prévention sport »

DESCRIPTION GENERALE ET OBJECTIFS

L'action consiste à créer un pôle ressource régional utile aux acteurs des activités physiques et sportives souhaitant s'investir dans le champ de la prévention. Ce portail unique et relai est en capacité 1) de répertorier l'information utile et les intervenants compétents, 2) de mettre à disposition des ressources à travers une « boîte à outils » et une veille documentaire et réglementaire, 3) de renseigner et d'accompagner les demandes issues du champ sportif

OBJECTIF(S) OPERATIONNEL(S)

Structurer un « réseau augmenté » de la prévention dans le sport

PILOTAGE

DRAJES (Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports)

Fiche action 11 :
Appuis aux actions
de sensibilisation

DESCRIPTION GENERALE ET OBJECTIFS

L'action consiste à :

- Se doter d'une boîte à outils en matière d'actions de sensibilisation déployables à l'échelle de la région ;
- Diffuser et encourager leur utilisation ;
- Concevoir des actions en cas de besoins identifiés.

Nb - Le périmètre de la sensibilisation : Outils et interventions visant à informer, inférieurs à ½ journée, sans évaluation obligatoire des bénéficiaires

OBJECTIF(S) OPERATIONNEL(S)

Sensibiliser un large public à tous les champs de la prévention

PILOTAGE

DRAJES (Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports)

Fiche action 12 :
Appuis aux actions
de formation

DESCRIPTION GENERALE ET OBJECTIFS

L'action consiste à :

- Se doter d'une boîte à outils en matière d'actions de formations déployables à l'échelle de la région ;
- Diffuser et encourager leur utilisation ;
- Concevoir des actions en cas de besoins identifiés

OBJECTIF(S) OPERATIONNEL(S)

Renforcer la formation des professionnels du sport et de la santé

PILOTAGE

DRAJES (Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports)

Enrichir le territoire d'une offre sportive adaptée, accessible et de qualité

Fiche action 13 :
Création d'un
institut régional du
développement du
sport

DESCRIPTION GENERALE ET OBJECTIFS

L'action consiste à la création d'un observatoire du sport en région pour répondre aux besoins d'éléments régionaux d'analyses et d'observations sur l'offre et la demande sportive. En s'appuyant sur un large éventail de compétences (géographie, socio-économie, statistiques...). L'observatoire doit permettre de disposer d'une vision éclairée de la situation en matière d'offre et de demande sportive en région

OBJECTIF(S) OPERATIONNEL(S)

Se doter d'une connaissance éprouvée de la situation de l'offre et de la demande sportive et de l'évolution des pratiques sur la région et ses territoires

PILOTAGE

COPIL composé de quelques membres de la CRdS (représentants des quatre collèges)

Fiche action 14 :
Appuis au déploiement
de schémas de
cohérence territorial
des équipements,
espaces et sites sportifs

DESCRIPTION GENERALE ET OBJECTIFS

Les schémas de cohérence pourront s'envisager :

- A des échelles territoriales différentes ;
- De manière globale ou par typologie d'équipements.

Ils seront utiles à la future Conférence des financeurs dans le cadre d'arbitrages sur les priorités de soutien

OBJECTIF(S) OPERATIONNEL(S)

Disposer d'un tissu de lieux de pratiques favorables au développement des activités physiques et sportives et leur couverture territoriale

PILOTAGE

ANDES (Association Nationale des Elus en charge du Sport)
ANDIIS (Association Nationale des directeurs et des intervenants d'Installations et des Services des Sports)

Enrichir le territoire d'une offre sportive adaptée, accessible et de qualité

**Fiche action 15 :
Appuis à la
professionnalisation
du champ sportif**

DESCRIPTION GENERALE ET OBJECTIFS

L'action consiste à accompagner la professionnalisation au gré des besoins et de l'évolution des métiers dans le champ du sport
L'action se réfère à l'axe 2 de la feuille de route « emploi dans le sport et inclusion par le sport » :

- Accompagner la professionnalisation des acteurs du sport (notamment associatifs)
- Améliorer la qualité des emplois dans la branche et le secteur
- Favoriser le développement des acteurs du sport dans les territoires, notamment en lien avec les autres acteurs de l'économie sociale et solidaire
- Soutenir le développement de la création d'activité dans le champ du sport tout en préservant l'écosystème des activités sportives

OBJECTIF(S) OPERATIONNEL(S)

Renforcer les compétences et la qualité de l'emploi face aux mutations qui traversent le sport

PILOTAGE

DRAJES (Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports) / DREETS (Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités)

**Fiche action 16 :
Parcours Dirigeants
bénévoles**

DESCRIPTION GENERALE ET OBJECTIFS

L'action consiste à mettre à disposition des dirigeants bénévoles des solutions de formation répondant à leurs besoins pour assurer leurs fonctions et structurer les associations dont ils ont la charge

OBJECTIF(S) OPERATIONNEL(S)

Conforter la capacité du tissu associatif à porter une offre de qualité

PILOTAGE

CROS (Comité Régional Olympique et Sportif)

Consolider la capacité à connaître et partager les connaissances sur les champs du sport et des activités physiques (capitalisation, diffusion des bonnes pratiques, appui à la décision)

**Fiche action 17 :
Création d'un Site
Internet dédié
à la CRdS**

DESCRIPTION GENERALE ET OBJECTIFS

L'objectif est de disposer d'un outil permettant :

- De diffuser les informations liées à la Conférence Régionale du Sport (PST, calendrier, retour sur les réunions, ...)
- D'accueillir les informations, outils et ressources produits dans le cadre des actions prévues dans le PST

OBJECTIF(S) OPERATIONNEL(S)

Renforcer et pérenniser l'impact des actions du PST
Diffuser et communiquer les « actualités » de la CRdS et de la CFS

PILOTAGE

DRAJES (Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports)
Bureau de la CRdS

**Fiche action 18 :
Création d'une
ressource pour les
porteurs de projet en
Auvergne Rhône Alpes**

DESCRIPTION GENERALE ET OBJECTIFS

L'objectif est de disposer d'un outil permettant de :

- Recenser les dispositifs des aides accessibles aux porteurs de projet
- Partager les connaissances sur les champs du sport et des activités physiques

OBJECTIF(S) OPERATIONNEL(S)

Renforcer et pérenniser l'impact des actions du PST et le rôle de la CFS
Favoriser l'intégration des acteurs dans les dispositifs

PILOTAGE

DRAJES (Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports)
Bureau de la CRdS

CONTACTS

Jean-Baptiste Delpy
06 02 04 16 52

Alexis Gsell
06 22 05 65 20



drajes-conferencesport@region-academique-auvergne-rhone-alpes.fr